



**santésuisse**

## **Circulaire**

**No 65/2005**

Aux assureurs-maladie  
affiliés à santésuisse

Pour tout renseignement:  
Jean-Paul Brönnimann  
Ligne directe: 032 625 42 76  
jean-paul.broennimann@santesuisse.ch

Soleure, le 24 novembre 2005

### **Ergothérapie chez les enfants souffrant de troubles du développement moteur**

(rapport sur l'évolution de la situation depuis notre circulaire no 25/2003 du 29 avril 2003)

Mesdames, Messieurs,

Une autre conférence de consensus a eu lieu le 25 août 2005 au cours de laquelle il a été discuté de l'état actuel de l'application des résultats des anciennes conférences de consensus et de la future marche à suivre. Voici ce que nous pouvons en retenir :

Le contenu de la circulaire mentionnée ci-dessus reste valable. Cela a été confirmé par les membres du groupe de consensus.

Grâce à l'introduction de la fiche signalétique et à l'intensification des contacts lors de la conférence de consensus, le nombre de prescriptions pour l'ergothérapie s'est stabilisé. Des retards ainsi que des demandes de renseignements complémentaires de la part des médecins-conseils ont pu être évités. La commission paritaire d'accompagnement a été en mesure de régler les questions ouvertes.

Par ailleurs, la fiche signalétique a fondamentalement améliorée la qualité de l'indication. Le traitement par l'assurance maladie s'étant accéléré, nous pouvons, de notre côté, effectuer un triage des coûts plus précis.

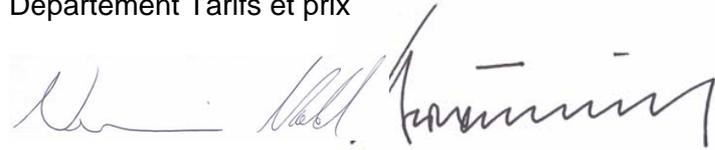
Nous vous recommandons de continuer à utiliser la fiche signalétique pour le traitement des demandes de prise en charge des coûts pour le diagnostic fiche signalétique F 82 selon CIM-10. Pour plus de détails, veuillez consulter l'annexe « Rapport de la conférence de consensus du 25 août 2005 ».

Nous espérons que ces informations vous seront utiles et restons à votre entière disposition pour toute question.

Avec nos meilleures salutations.

**santésuisse**

Département Tarifs et prix

The image shows two handwritten signatures in black ink. The signature on the left is for Verena Nold, and the signature on the right is for Jean-Paul Brönnimann. Both signatures are written in a cursive, flowing style.

Verena Nold  
Chef de département

Jean-Paul Brönnimann  
Chef de projet

Annexe : ment.